

Les Différents Diagnostics Immobiliers Obligatoires pour la Location :

Pour les permis de construire avant le 1er Janvier 1949 :

- Diagnostic Performance Energétique (Validité 10 ans).
- Etat des Risques Naturels et Technologiques (Validité 6 mois) .
- Plomb (CREP) (Validité sans limite si absence).
- Métré Loi Boutin (Mesure de la surface habitable).

Pour les permis de construire après le 1er Janvier 1949 :

- Diagnostic Performance Energétique (Validité 10 ans) .
- Métré Loi Boutin (Mesure de la surface habitable).
- Etat des Risques Naturels et Technologiques (Validité 6 mois) .

Nous réalisons les différents diagnostics immobiliers obligatoires (DPE, Loi Boutin, ERNT, Plomb) sur Marseille, Aix-En-Provence mais aussi sur tout le 13 :

BOUCHES DU RHÔNE
Aix en Provence
Aix les Milles
Allauch
Bouc Bel Air
Cabriès
Carry le Rouet
Éguilles
Ensuès - La Redonne
Gardanne
Gréasque
La Bouilladisse
La Fare les Olivier
Les Pennes Mirabeau
Marignane
Marseille
Martigues
Meyrargues
Meyreuil
Mimet
Niolon

Pertuis
Rognac
Rousset
Saint Cannat
Sausset les Pins
Trets
Velaux
Venelles
Ventabren
Vitrolles